

Commission permanente du Conseil général du 4 juin 2009

Une délibération, adoptée au cours de cette séance, concernait le canton de Livry-Gargan.

Echange foncier dans le cadre de la réalisation de la voie nouvelle

Dans le cadre de la réalisation par le Conseil général du tronçon de la voie nouvelle (avenue Lucie-Aubrac) situé entre l'avenue Voltaire et l'avenue Maurouard (3^e et dernière tranche actuellement en cours de réalisation) le Département a procédé à un échange foncier avec un particulier riverain du projet (154 m² achetés et 94 m² vendus).

En outre, *trois Livryens à revenus modestes se sont vus attribuer au cours de cette réunion une aide financière à la réhabilitation de leur habitation, au titre du dispositif « aide du Conseil général aux propriétaires occupants » (ACGPO) pour un montant total de 4 162.74€.*